

# SÉCURITÉ - DISPOSITIFS D'APPEL À L'AIDE

Un **dispositif d'appel à l'aide** doit permettre à tout occupant se trouvant en difficulté (malaise, chute) de **demander de l'aide**. Celui-ci sera d'autant plus nécessaire dans les endroits où les occupants risquent de se trouver seul (sanitaires, etc.).

Produit :

## Tout dispositif d'appel à l'aide doit être idéalement :

- de couleur **contrastée** par rapport à son environnement immédiat,
- en **relief**,
- **étanche** (dans les pièces d'eau : douches, etc.),
- **préhensible et activable poing fermé**,
- **facile à comprendre**, intuitif,
- doublé visuellement (**témoin lumineux**),
- **identifiable** (par le pictogramme adéquat),
- **relié** à un service d'assistance d'urgence ou à un poste d'accueil permanent,
- muni de consignes d'usage, claires et précis, placées à proximité.

## Il se présente sous forme soit :

- **de dispositif à tirette** (de haut en bas), tel qu'un cordon munis de 2 bracelets rouges de 5 cm de diamètre au minimum aux extrémités, facilitant la préhension et l'usage de ce dernier,
- **d'interrupteur** ou **de bouton poussoir** différencié des autres (couleur, relief, pictogramme),
- **de système portatif individuel** (sonore, visuel, vibrant),
- de **téléphone** équipé de la fonction SMS ou de tout autre système visuel.



✔ Dispositif à tirette



✔ Dispositif à tirette



✔ Bouton poussoir

## Caractéristiques indispensables :

### Produit :

- De couleur contrastée
- En relief
- Étanche
- Préhensible et activable poing fermé
- Facile à comprendre
- Témoin lumineux
- Identifiable
- Relié à un service d'assistance ou à un poste d'accueil permanent





**Mise en œuvre :**

- Aire de rotation : min. 150 cm de diamètre
- Distance latérale : min. 50 cm
- Éloigné de tout dispositif de commande standard
- Hauteur de préhension :
  - Sanitaire, douche, vestiaire : à 10 cm et 80-110 cm du sol
  - Chambre : 50-80 cm du sol
  - Autre : 80-110 cm du sol

# SÉCURITÉ - DISPOSITIFS D'APPEL À L'AIDE

Mise en œuvre :

- Aire de rotation horizontale et stable, libre de tout obstacle de **150 cm** de diamètre **au minimum** face à l'équipement.
- Distance latérale libre de **50 cm au minimum** de part et d'autre de l'équipement.
- Idéalement, placé **à distance des autres dispositifs** de commande (sonnette, interrupteurs, etc.) *afin qu'on puisse le distinguer facilement et sans hésitation lors d'un moment de panique* ;
- Hauteur de préhension du dispositif :  
**À 10 cm du sol et entre 80 et 110 cm du sol :**
  - Dans les vestiaires, les sanitaires et les salles d'eau, sous forme de dispositif à tirette placé à proximité de l'aire de transfert et de telle sorte qu'il soit activable par une personne couchée au sol. Un des anneaux sera à 10 cm du sol tandis que l'autre se trouvera entre 80 et 110 cm du sol.

**Entre 50 et 80 cm du sol :**

- Dans les chambres prévues pour les PMR sous forme de tirette, d'interrupteur ou de bouton poussoir différencié, accessible depuis le lit.

**Entre 80 et 110 cm du sol :**

- Dans les ascenseurs sous forme de bouton poussoir différencié.
- Dans les zones refuges sous forme de bouton poussoir différencié.